

Questions orales

M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiak): Monsieur le Président, le ministre vient de faire remarquer qu'il s'agissait d'un rapport approfondi d'un expert-conseil. Je voudrais signaler que d'après les renseignements dont nous disposons, le contrat de cet expert-conseil a été donné le 8 août 1990 et le rapport final devait être terminé le 14 septembre 1990. On ne peut pas préparer un rapport très approfondi en cinq semaines.

Monsieur le Président, je poserai maintenant une question supplémentaire. Le ministre conviendra-t-il que les délais fixés étaient bien trop courts pour faire une analyse définitive et concluante de ces événements et va-t-il assurer aux Inuit qui ont été si durement touchés par cette réinstallation que cette étude n'est pas le dernier mot dit à ce sujet et qu'il est disposé à entreprendre avec eux de nouvelles discussions et de nouvelles négociations?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le Président, le rapport poursuit:

Les faits que nous avons examinés vont à l'encontre des allégations selon lesquelles le gouvernement a mal agi dans la planification et la réalisation de ce projet. Les documents que nous avons étudiés nous amènent à une conclusion différente, à savoir, que le projet a été planifié consciemment et a été mis à exécution d'une manière raisonnablement efficace, et que les Inuit y ont participé de leur plein gré en quête d'une vie meilleure et qu'ils ont bénéficié de cette expérience.

Pour conclure, je trouve, comme le gouvernement, ce rapport tout à fait acceptable.

* * *

LE TABAC

M. Stan Wilbee (Delta): Monsieur le Président, il y avait de bonnes nouvelles à la une du *Globe and Mail* d'hier. On disait que la consommation de tabac au Canada chutait rapidement, que la production de cigarettes et de tabac à coupe fine avait diminué de 7,4 et de 23 p. 100 respectivement, ce qui signifie que l'usage du tabac a chuté de 10 p. 100 cette année par rapport à l'an dernier. Il est évident que les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre le tabagisme donnent des résultats.

Ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social: peut-il dire à la Chambre si le gouvernement compte poursuivre ses efforts pour veiller à ce que cette excellente tendance en matière de santé publique se maintienne?

Une voix: Très bonne question.

L'hon. Perrin Beatty (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, les députés devraient tous être encouragés par la baisse de 10 p. 100 enregistrée dans la consommation de cigarettes et de tabac au Canada au cours des 10 premiers mois de l'année.

Cette baisse prouve que la loi adoptée par le Parlement, les mesures fiscales appliquées par le ministre des Finances et les campagnes de sensibilisation du public organisées par le gouvernement et diverses organismes de services sociaux au Canada ont grandement contribué à améliorer la santé des Canadiens.

Toutefois, tant qu'il y aura 35 000 Canadiens qui, chaque année, mourront des suites de maladies reliées à la consommation de tabac, nous devons poursuivre nos efforts et faire tout en notre pouvoir pour réduire les morts tragiques.

* * *

• (1500)

[Français]

L'INDUSTRIE LAITIÈRE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Agriculture). Hier, un groupe de recherches de l'Université Laval a conclu que les propositions du gouvernement conservateur au GATT, par rapport à l'industrie laitière, diminueraient de 21 p. 100 le revenu des producteurs laitiers.

Qu'entend faire le ministre d'État (Agriculture) pour protéger les agriculteurs canadiens des ravages infligés par son collègue le ministre du Commerce extérieur?

L'hon. Pierre Blais (ministre des Consommateurs et des Sociétés et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, je pense qu'il faut regarder les résultats de cette étude en perspective. Je voudrais rappeler à mon collègue que la très grande majorité des producteurs agricoles canadiens, unanimement ou presque, appuient la position canadienne au GATT.

Monsieur le Président, l'étude qui a été publiée hier a été faite à partir d'une donnée du *statu quo* actuel et ne tient pas compte de différents changements qui vont se produire au cours des 10 prochaines années, tels l'amélioration de la productivité, l'augmentation de la consommation intérieure, le développement de nouveaux produits, *et cetera*. Il faut bien dire que les producteurs laitiers, comme je l'ai mentionné il y a à peine un mois en cette Chambre, n'acceptent pas le *statu quo*. Le *statu quo* est inacceptable. Et en vertu de cela, le ministre du